

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Anthropologie sociale et cognitive : nature et formes de la coopération

Université de Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 25/08/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Homme et de la société

Établissement déposant : Université de Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Anthropologie sociale et cognitive : nature et formes de la coopération* de l'université de Nice Sophia Antipolis (UNS) est ouvert depuis 2012. L'anthropologie, l'ethnologie culturelle, sociale et cognitive et la sociologie sont au cœur des enseignements de ce master à finalité recherche. Ses objectifs sont de former les étudiants par une approche à la fois théorique et méthodologique à la recherche, centrant ses objets d'études sur les notions de coopérations (inter individus, intergroupes) d'un point de vue sociologique et culturel.

Ce master est une formation adossée au laboratoire d'anthropologie et de psychologie cognitive et sociale (LAPCOS, équipe d'accueil, EA 7278)), à la maison des sciences humaines et sociales (MSHS) de Nice et à l'école doctorale lettres, sciences humaines et sociales (ED LSHS 86). Ce master se décline en un seul parcours intitulé *Natures et formes de coopération*. L'architecture de la formation permet une spécialisation dès le premier semestre (S1) via le choix d'une unité d'enseignement (UE) optionnelle orientée notamment vers la sociologie et la psychologie ou encore la linguistique ou les arts. Le quatrième semestre est consacré au travail de terrain et de rédaction du mémoire. Une partie des enseignements est mutualisée avec le master *Sociologie : sociologie des mobilités* et le parcours *Langage et sciences cognitives* du master *Linguistique*.

Analyse

Objectifs
<p>Le croisement entre l'anthropologie sociale et cognitive est le point de force de ce master. Car l'anthropologie cognitive, comme discipline a une place à faire reconnaître en France. Il vise à donner les outils théoriques nécessaires à la compréhension, l'analyse et la pratique des pratiques collaboratives à différents niveaux de l'organisation sociale. Les objectifs de cette formation à orientation recherche sont de pouvoir former des diplômés qui pourront s'insérer dans les métiers de la recherche, mais également des métiers de conduite d'études et de projets dans les domaines du social, des mondes associatifs, humanitaires, industriels, les métiers de la médiation, les projets culturels, la protection du patrimoine culturel. Cependant, le lien entre les contenus de formation et leur mise en pratique reste un point de faiblesse de la formation. Cette impression de faiblesse est renforcée par des données peu précises sur l'insertion dans la vie active ou en doctorat qui ne permettent pas d'avoir une vision concrète sur le devenir des diplômés.</p>
Organisation
<p>L'organisation de la formation repose sur une architecture comprenant un tronc commun de cinq UE fondamentales obligatoires (5x18 heures de cours magistral (CM)) et deux UE optionnelles (2x20 heures CM + 2x10 heures de travaux dirigés, (TD)) à choisir dans une liste d'UE fléchées.</p>

Ces UE fléchées concernent des mentions partenaires (master *Sociologie : sociologie des mobilités* et parcours *Langage et sciences cognitives* du master *Linguistique*), des enseignements méthodologiques (107 heures de TD sur les deux années et encadrement du mémoire) et un UE libre sur trois semestres (3x20 heures de CM).

Un travail sur les intitulés de cours permettrait une meilleure lisibilité des contenus et de leur cohérence. En effet, certains intitulés de cours ne permettent pas de comprendre lisiblement le contenu des enseignements, ce qui peut être handicapant pour attirer des étudiants d'autres universités ou des étudiants étrangers. Plus généralement, et indépendamment de la formation évaluée ici, cela interroge sur les limites du principe de mutualisation d'UE optionnelles appartenant à d'autres maquettes de formation et aux objectifs probablement différents. Le travail sur le mémoire est progressif, il est évalué en fin de première année de master (M1) puis en fin du troisième semestre (S3). Le dernier semestre est consacré à la rédaction du mémoire et à la participation à deux séminaires, l'un de l'équipe pédagogique et l'autre du laboratoire. Cependant, il est noté dans le dossier que la majorité des étudiants, notamment salariés, soutiennent leur travail en septembre.

Positionnement dans l'environnement

Historiquement, la formation a été adossée à sa création, en 2012, au laboratoire d'anthropologie et de sociologie, mémoire, identité et cognition sociale (LASMIC) puis, suite à la réunion de deux laboratoires de psychologie et d'anthropologie, au laboratoire pluridisciplinaire LAPCOS et à l'ED LSHS.

Le LAPCOS annonce 45 doctorants en anthropologie et psychologie, sans plus de précisions sur leur provenance. On aimerait savoir exactement qu'elle est la part de diplômés du master qui poursuivent en doctorat et alimentent ainsi le LAPCOS. Au regard de l'offre des UE optionnelles, un dialogue est installé avec les autres départements de la faculté des Arts et sciences humaines afin de permettre une mutualisation des enseignements. Ce master est également en lien avec le musée international de la parfumerie, ce partenariat se traduisant par l'existence d'un enseignement d'anthropologie sensorielle. Si des possibilités de terrains de recherche sont nombreux, ouverts sur les milieux environnants tant industriel, institutionnel, qu'associatif, on peut regretter le manque de partenariat annoncé avec le milieu professionnel, qui renforcerait pourtant la visibilité de ce master.

Equipe pédagogique

Les enseignements du master recherche *Anthropologie sociale et cognitive : nature et formes de la coopération* sont assurés par une équipe pédagogique pluridisciplinaire (ethnologie, sociologie, psychologie) réduite à six enseignants-chercheurs (EC) dont deux professeurs des universités (PR) et quatre maîtres de conférences (MCF), auxquels s'ajoutent un ingénieur d'étude et un intervenant extérieur. La totalité du volume d'heures de formation repose donc sur un petit nombre d'intervenants, ce qui n'est pas sans poser des difficultés lorsqu'un collègue ne peut assurer son service. La part du service par intervenant varie de 13,5 heures (pour l'intervenant extérieur) à 75 heures (pour un MCF).

On peut par ailleurs déplorer qu'aucun professionnel n'intervienne dans ce master qui pourrait faire l'interface entre l'aspect recherche du master et son implication dans le monde professionnel. Des conférences thématiques avec certains institutionnels ou professionnels seraient pourtant facilement organisables. Il existe une réunion par semestre de l'équipe enseignante permettant des échanges sur les questions des pédagogies.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le nombre d'étudiants semble très faible selon le dossier, seuls quatre étudiants seraient inscrits en M1 et six en deuxième année de master (M2) en 2015. Entre 2012 (année de sa création) et 2016, le nombre d'inscrits en M1 varie entre trois et cinq étudiants et le nombre d'inscrits en M2 varie entre cinq et six. Seuls 20 % des étudiants inscrits en licence *Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie* de l'UNS s'orientent vers cette formation, ce qui soulève la question de sa visibilité et de son attractivité, alors qu'il s'agit d'une formation dont l'offre est unique en France. Les informations rapportées permettent de comprendre que les autres inscrits à ce master viennent d'autres régions de France (mais aucun chiffre n'est avancé) voire de l'étranger (Brésil, Luxembourg, Côte d'Ivoire, République Malgache, Comores...). Le taux d'échec à la fin du M1 est apparemment faible (15 %), le redoublement se réalisant en grande partie dans le même master. Le taux de réussite en M2 est de 100 %. Peu d'étudiants poursuivent en doctorat à l'UNS mais peuvent, ce qui est le cas pour 10 %, s'inscrire dans d'autres universités, ce qui pose la question de l'accueil réservé aux doctorants et aux suivis proposés à la fin du M2. On ne connaît pas le nombre de doctorants issus de ce master actuellement en thèse au LAPCOS. L'enquête sur l'insertion et la poursuite d'études faite en 2014, ne permet pas d'avoir une vision précise de la situation des diplômés de ce master. En effet, 30 mois après leur sortie de formation, l'enquête présente que sur huit répondants, cinq ont un emploi (mais le document ne permet pas d'apprécier si cet emploi correspond à la formation en master), deux sont en poursuite d'études et un est en recherche d'emploi. Toutefois, le nombre très faible d'étudiants inscrits est un point de faiblesse attestant d'une difficulté à rendre cette formation attractive face à d'autres masters en sciences humaines et sociales (SHS) de l'UNS.

Place de la recherche
<p>Cette formation à la recherche est adossée à trois entités. La première est le LAPCOS, la deuxième est la MSHS Sud-Est de Nice, et la troisième est l'ED LSHS. L'intitulé du master s'inscrit dans l'axe thématique sur la coopération de la MSHS de Nice.</p> <p>L'enseignement méthodologique est conséquent, permettant aux étudiants d'avoir une solide formation en méthodologie de la recherche en anthropologie. Il représente plus d'une centaine d'heures de travaux dirigés (TD) concernant tout aussi bien les méthodes d'observation et de recueils de données que les traitements et les présentations de résultats. La méthodologie de l'éthographie cognitive est spécifiquement abordée. L'enseignement de méthodologie donne lieu à des rendus collectifs à plusieurs reprises durant les deux années du master qui permettent des échanges sur la pratique. La réalisation du mémoire de recherche repose sur une immersion dans le monde associatif, humanitaire et/ou professionnel. Durant les deux années de formation, des séminaires sont organisés par le laboratoire LAPCOS mais également par l'équipe pédagogique de la formation, ils sont obligatoires dans le cadre du master. Les ateliers d'anthropologie, qui sont des séminaires animés par des doctorants auxquels peuvent assister les étudiants du master, semblent être une initiative intéressante.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Le master a vocation à former à la recherche. Les compétences évaluées dans le cadre de la formation sont clairement définies et correspondent bien à des objectifs de recherche. Elles sont clairement exposées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme. Les débouchés potentiels, en dehors de la carrière académique, y sont clairement identifiés.</p> <p>Cependant, les liens avec le monde professionnel en ce qui concerne des missions de recherche, études ou missions, ne sont pas clairement tissés. Les liens avec les services d'orientation et d'insertion semblent inexistantes et la formation ne prévoit pas de dispositif particulier d'accompagnement des étudiants dans l'élaboration d'un projet professionnel.</p> <p>Seules la construction et la rédaction des mémoires de M1 et M2 impliquent l'immersion dans des milieux associatifs et professionnels et font l'objet d'un travail d'accompagnement par un EC. Cependant et paradoxalement, cette formation conduit peu d'étudiants en poursuite d'études en doctorat. Par conséquent, la question de la professionnalisation se pose et l'équipe pédagogique aura probablement, comme elle le souligne dans la rubrique « perspectives » de la synthèse du dossier, à réfléchir à la manière de faire évoluer les maquettes pour mieux répondre à cette traduction des connaissances vers les mondes professionnels. Les partenariats professionnels sont à développer dans le même esprit que le partenariat avec le musée international de la parfumerie qui existe de longue date. De plus, les enseignements en outils informatiques dédiés sont également à rendre plus performants.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les projets tuteurés de la formation, qui correspondent à la rédaction de mémoires, ne semblent pas exclusivement centrés sur la formation à la recherche car les sujets (et par conséquent la méthodologie) sont choisis en fonction du projet d'arrêt ou de poursuite d'études des étudiants après le M2. Ces projets font l'objet d'un suivi par l'équipe pédagogique via la présentation des travaux des étudiants. Les modalités d'évaluation de ces travaux ne sont toutefois pas mentionnées. Le dossier n'évoque pas d'appui du bureau d'aide à l'insertion professionnelle pour la recherche de terrains d'étude. Le projet est associé au travail de mémoire qui fait l'objet d'un encadrement spécifique et de plusieurs rendus sur les deux années et donneront lieu à quatre rendus au cours des deux années. Le mémoire est encadré par un EC. Il fait l'objet d'une première soutenance au second semestre, concernant un projet de recherche et validant 7,5 crédits européens (ECTS), puis de deux soutenances en deuxième année. Une première soutenance est créditée de 7,5 ECTS au troisième semestre, et le mémoire final est soutenu pour moitié des étudiants en septembre, car les étudiants sont en majorité salariés. Ce dernier est crédité de 30 ECTS, ce qui apparaît conséquent.</p>
Place de l'international
<p>La moitié des effectifs du master repose sur l'accueil d'étudiants étrangers. À l'aune du nombre des étudiants inscrits, cela représente environ trois étudiants étrangers. Aucun partenariat actif ni convention type Erasmus n'existe actuellement dans la formation. Le dossier ne mentionne pas l'existence d'enseignements en langue étrangère. En revanche, les séminaires mensuels de recherche accueillent des professeurs étrangers mais aucune information n'est donnée permettant de savoir si ces interventions étrangères sont occasionnelles ou systématiques. Globalement, et à l'exception du petit nombre d'étudiants étrangers inscrits, la formation semble insuffisamment ouverte sur l'international. La part de l'international pour ce master semble surtout faible dans les partenariats et les mobilités sortantes.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La mention *Anthropologie sociale et cognitive : nature et formes de la coopération* est unique en France et, de fait, attire des étudiants de la France entière ainsi que des étudiants de la licence *Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie* de l'UNS, mais pour des effectifs trop faibles. La valorisation et la communication autour de ce master sont à repenser et à améliorer.

Le master recherche recrute une part d'étudiants en reprise d'études, qui, à en croire les éléments du dossier, nécessite une remise à niveau grâce à la relation pédagogique étroite avec le directeur de mémoire. Cela interroge sur le niveau académique attendu pour entrer en master recherche et s'engager dans un travail d'investigation scientifique. Ce mode de recrutement, ajouté aux constats précédents, donne l'impression que le master recherche est détourné de son objectif premier pour répondre à la formation professionnelle d'un petit nombre d'étudiants.

Les dispositifs favorisant l'appropriation des contenus et la réussite des étudiants, comme par exemple la mise en ligne des contenus pédagogiques, ne sont pas mis en place. Cependant, la formation offre une souplesse aux étudiants salariés en leur permettant de soutenir leur mémoire en septembre.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les modalités d'enseignement pour ce type de master sont assez classiques, fondées sur des cours magistraux (CM) et des TD. La répartition du volume horaire et des ECTS apparaît équilibrée entre UE. Une place importante est donnée aux CM et à des travaux personnels encadrés, donnant lieu à une part importante de contrôle continu. Les enseignements de méthodologie sont quant à eux principalement développés en TD.

Les éléments rapportés ne permettent pas d'apprécier les modalités de formation continue et de validation des acquis.

Il existe une plateforme de cours mais qui pourrait être optimisée. Le master n'intègre notamment pas suffisamment de formations aux nouvelles technologies ni aux logiciels dédiés à la recherche en SHS. Cependant, l'organisation pédagogique prend en considération la spécificité des étudiants salariés par une concentration de cours sur quelques jours consécutifs.

Evaluation des étudiants

L'architecture de la formation repose sur une délivrance équilibrée de crédits ECTS avec, compte tenu des objectifs de la formation, un nombre de crédits et un coefficient de notation significativement plus élevé pour le mémoire de recherche. Le mémoire de recherche représente 30 ECTS répartis entre 20 ECTS pour la rédaction, 5 ECTS pour la soutenance et 5 ECTS pour la participation aux séminaires. Le contrôle continu tend à être de plus en plus développé, notamment par la valorisation de dossiers thématiques. La répartition des UE et des ECTS attendants (généralement 2,5 par UE) est équilibrée dans l'ensemble de la maquette. Le jury est composé de l'équipe des enseignants. Il se réunit conjointement à celui de la licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* afin d'apprécier la poursuite d'étude dans la filière et le niveau des étudiants entre la licence et le M1. Pour autant, peu de précisions sont données sur ce public, à part qu'il représente 20 % des diplômés de la licence.

Suivi de l'acquisition de compétences

Cet aspect aurait pu être plus formalisé dans le dossier. Il devrait faire l'objet d'une réflexion et de valorisation. L'acquisition des compétences est exposée dans la fiche RNCP et le supplément au diplôme mais rien n'est évoqué sur un suivi, des retours d'expérience ou des analyses de pratiques durant les deux années, permettant leur valorisation.

La fiche RNCP est précise, elle définit un certain nombre de compétences liées à la recherche en anthropologie, ethnologie, aussi bien en ce qui concerne la revue de la littérature, que le travail de terrain, de traitement de données et de rédaction. Elle insiste sur la capacité à négocier, gérer et organiser un projet de recherche dans toutes ses étapes, de manière fine.

En ce qui concerne le supplément au diplôme, il serait judicieux d'appréhender de manière plus approfondie les contenus de cours pour en montrer la cohérence et les applications possibles.

Suivi des diplômés

Il n'existe pas de suivi formalisé des diplômés, ce qui reste un point important à améliorer afin de renforcer le pilotage de la formation. De ce fait, l'insertion réelle dans les métiers et le niveau de qualification annoncé sont difficilement vérifiables à la fin du M1 et du M2. Les transitions entre l'année de M1 et de M2 n'apparaissent pas, alors qu'il serait intéressant de connaître les passerelles possibles avec d'autres masters de l'UNS. Il serait par ailleurs intéressant de connaître le devenir des étudiants étrangers.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Alors que le dossier champ *Sciences de l'Homme et de la société* mentionne l'existence d'un Conseil de perfectionnement par mention, composé d'enseignants, d'étudiants et de membres extérieurs, le dossier relatif au master recherche *Anthropologie sociale et cognitive : nature et formes de la coopération*, indique que les modalités et procédures d'autoévaluation des enseignements sont encore à l'étude. Ils ne peuvent donc être appréciés dans le cadre strict de cette formation. De plus, rien n'est mentionné en ce qui concerne l'évaluation des enseignements.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation propose des orientations uniques en France, notamment en anthropologie cognitive.

Points faibles :

- Le faible nombre d'étudiants pose les questions de la visibilité et de l'attractivité du diplôme, et notamment de la poursuite d'études après la licence *Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie*.
- La finalité du master doit être clairement choisie et affichée par l'équipe pédagogique, recherche, et/ou professionnelle afin d'orienter clairement les étudiants et rendre la promotion des finalités du master visible.
- Au regard de l'affichage recherche de la formation, la part de poursuite d'études en thèse est actuellement très réduite.
- L'attractivité des étudiants étrangers et les emplois ciblés sont très larges, ce qui nécessite un accompagnement vers ces emplois et secteurs d'activité, ce qui est actuellement inexistant.
- Les modalités de suivi de l'acquisition des compétences évaluées, les modalités de suivi du devenir des étudiants et le dispositif d'évaluation des enseignements sont soit difficiles à apprécier soit non opérationnels.
- Les différentes rubriques du dossier ne sont pas toujours renseignées de manière complète et ne permettent donc pas toujours de proposer une appréciation.

Avis global et recommandations :

Il semble qu'une réflexion concernant le continuum entre les niveaux licence, master et doctorat est à mener afin de comprendre plus finement les motivations et les choix d'orientation des étudiants qui se dirigent vers cette orientation en ethnologie et anthropologie depuis la licence, ce qui permettrait de saisir l'attractivité de la filière, puis spécifiquement des deux années de master. Pour l'heure, cette analyse fine ne peut pas être menée, faute d'outils de pilotage fiables, pourtant indispensables à l'équipe pédagogique. En effet, l'attractivité du master recherche, qui offre une formation unique en France, n'est pas celle escomptée et ses finalités ne semblent pas répondre à la réalité des projets professionnels des étudiants. Cette formation à la recherche, si elle est amenée à être reconduite, devra sans doute inclure une dimension professionnalisante pour répondre à la réalité des débouchés des étudiants, sachant que ces derniers sont en grande majorité des salariés. Il serait ainsi opportun de mener une réflexion sur l'offre de ce master reposant sur une spécialisation recherche et/ou professionnalisation plus clairement annoncée et assumée. De nombreuses pistes sont aisées à réfléchir pouvant comprendre des retours d'expérience de terrains, des analyses de pratiques, des séminaires avec des professionnels, etc... Cependant, ces approches nécessiteraient une équipe enseignante enrichie d'experts professionnels ciblés.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES**

***Master d'Anthropologie Sociale et Cognitive :
Nature et formes de la coopération***

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-MA180014925-019562-RT

Nice, le 17/04/2017

Chers experts, chers collègues,

L'équipe pédagogique intervenant dans le master mention "anthropologie sociale et cognitive : nature et formes de la coopération" a pris bonne note du rapport d'évaluation de l'HCERES. Elle tient à remercier les évaluateurs pour leur travail, leur compte-rendu très détaillé, clair et objectif, ainsi que la synthèse effectuée dans un sens constructif.

Nous souhaiterions apporter quelques éclaircissements ou compléments d'information aux différents points qui ont été soulevés dans le rapport.

- Concernant l'attractivité de la formation, le continuum LMD et la clarification de la finalité de la formation de master

Ces deux éléments ont été les bases de la construction du projet d'accréditation de l'établissement. Nous attendons de la mise en place des portails en licence (portail SHS) une hausse de l'attractivité sur toutes ces disciplines et la période Enjeux sera un outil important que devront saisir les équipes pour une meilleure visibilité de leur discipline.

L'offre de licence proposera une mention dans ce domaine avec un seul parcours en L3 compte tenu des effectifs constatés sur le contrat ainsi qu'une seule formation en Master, entièrement reconfigurée et reconstruite sur un objectif nouveau et clarifié en lien très étroit avec l'école Sustainable Design school d'UCA.

- Concernant la professionnalisation et la formation à la recherche en master

L'établissement demande à chaque projet de master de concevoir un PPR, projet professionnel et de recherche d'au moins 45 ECTS sur les deux années de formation et dont les objectifs sont justement doubles à savoir la formation par et pour la recherche et la professionnalisation. Nous souhaitons, en effet, que tous les étudiants de master acquièrent un socle de compétences dans ces deux domaines quelle que soit la coloration éventuelle spécifique que souhaite se donner le projet de formation.

- Concernant l'évaluation des formations et des enseignements

L'établissement crée la maison de l'Évaluation-Amélioration-Valorisation qui offrira à toutes les équipes un outil simple et centralisé d'évaluation des formations. Les résultats devront être utilisés par les conseils de perfectionnement dont le suivi sera renforcé.

- Concernant le devenir des étudiants

OVE et DEVE vont poursuivre leur travail d'accompagnement en fournissant aux équipes les indicateurs nécessaires au suivi du devenir de leurs étudiants. Ces équipes sont ensuite en charge d'en faire l'analyse et surtout de déterminer et de mettre en œuvre des actions correctrices ne cas de détection d'une dérive par rapport aux cibles inscrites dans le contrat d'engagement défini par l'équipe en début de contrat.

La suite du document apporte des éléments complémentaires sur les points soulevés dans le rapport en amont de la conclusion (points faibles et recommandations).

Objectifs :

Il est signalé que « le lien entre les contenus de formation et leur mise en pratique reste un point de faiblesse de la formation. Cette impression de faiblesse est renforcée par des données peu précises sur l'insertion dans la vie active »

Les étudiants sont confrontés aux notes de synthèse, aux problématiques resserrées, aux méthodes d'enquête multiformes et à la rédaction, tous exercices dont l'acquisition est importante dans différents métiers et leur permet d'acquérir des outils pour une professionnalisation.

Deux raisons, essentiellement structurelles, expliquent le faible nombre de doctorants. La direction des thèses est effectuée par le seul PR de l'équipe mais l'habilitation des trois MCF est en cours. Par ailleurs, le nombre de contrats doctoraux dévolus à l'ethnologie est extrêmement restreint.

Organisation :

Les problèmes soulevés viennent souvent de la forte évolution de l'offre en termes d'options et d'incompatibilités d'emploi du temps. Nous convenons que cela ne stabilise pas la formation et serons attentifs à éviter ce genre de situation complexe.

La composition des conseils de perfectionnement est en train d'être révisée en fonction de l'orientation de la nouvelle maquette. Des professionnels issus d'institutions et entreprises régionales, ainsi que de la SDS (Sustainable Design School) sont partie prenante du nouveau projet de master.

Effectifs, insertion :

Il est signalé que « le nombre très faible d'étudiants inscrits est un point de faiblesse attestant d'une difficulté à rendre cette formation attractive face à d'autres masters en sciences humaines et sociales »

En revanche, nous gardons nos effectifs du M1 au M2 parce que l'équipe organise un suivi permanent des mémoires. Les sujets de mémoire de M1 sont souvent définis avant même la rentrée ; des séances collectives concernant les mémoires sont régulièrement organisées ; dans chaque enseignement, des dossiers sont réalisés pour exploiter des problématiques adventices au mémoire. Les projets sont vraiment tutorés.

Place de la recherche :

Il est signalé que « Les dispositifs favorisant l'appropriation des contenus et la réussite des étudiants, comme par exemple la mise en ligne des contenus pédagogiques, ne sont pas mis en place ».

En fait plusieurs enseignants mettent leur cours en ligne, notamment les cours d'anthropologie cognitive, qui peuvent être conçus comme nouveaux pour les étudiants ne venant pas de la Licence d'Ethnologie.

Recommandations :

Il est demandé « qu'une réflexion concernant le continuum entre les niveaux licence, et master est à faire ».

Pendant la présente période d'habilitation, il a semblé difficile de réunir les deux Masters engagés dans des thématiques très différentes. Néanmoins les discussions ont eu lieu et ont abouti à la solution consensuelle d'un seul et même Master avec tronc commun en première année pour la nouvelle accréditation. De plus, au niveau de la professionnalisation, nous avançons la demande avec la nouvelle maquette puisque celle-ci sera conjointe au niveau Master de Design de la SDS (Sustainable Design School) de Nice.

Ouverture à l'international :

Dans la nouvelle offre de formation, des collaborations pédagogiques internationales via la SDS sont prévues. En outre nous sommes en train d'établir des contacts avec des universités marocaines en vue de créer des doubles diplômes et des collaborations pédagogiques.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique


Sophie RAISIN